

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 18 novembre 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – **PRÉSENTS** : 26 – **REPRÉSENTÉS** : 03

PRÉSENTS : MM. BUF Jean-Michel, CAILLON Philippe et POINTEAU Jean-Luc, Mme TESSIER Martine, M. RICARD Jean-François, Mme VAIRÉ Sandrine, MM. CODET Stéphane, REKIS Bruno et COLIN Arnaud, Mme FAURY Marion, M. FLIPPOT Jacky, Mmes GILLET Maryline, GUIHO Marie-France, GUILLAUDEUX Maryse et GUINEL Marie-Jeanne, M. HAMON Jean-Pierre, Mme HARZELEC-SYLVESTRE Sylvie, M. LODÉ Alexandre, Mmes MOREAU Valérie et NIAUDET Danielle, MM. PELÉ Martin, PICAUD Michaël, PINEAU Olivier, PONTAC Serge et RANNOU Yannick, et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSÉS : Mme DUBOURG Yolande (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*), M. DELAUNAY Yoann (*pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc*) et M. MOUSSU James (*pouvoir à Mme FAURY Marion*).

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : Mme Sandrine VAIRÉ et M. PICAUD Michaël.

OBJET :	Fixation du nombre d'adjoints et ordre du tableau
----------------	--

N° 2021 / 11 / 01

Monsieur le Maire rappelle que la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal.

En vertu de l'article L2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil municipal.

Par délibération du 03 juillet 2020, le Conseil municipal a fixé à 8 le nombre des adjoints et a élu les adjoints.

Suite à la démission d'une adjointe, le conseil municipal a, par délibération du 22 octobre 2020, fixé à 7 le nombre des adjoints.

Ce nombre a été maintenu à 7 par délibération du 12 avril 2021.

Monsieur Frédéric LAFOND, quatrième adjoint, a démissionné de ses fonctions d'adjoint et de son mandat de conseiller municipal et sa démission a été acceptée par Monsieur le Sous-Préfet.

Il convient dès lors de décider du maintien ou non, du nombre d'adjoints.

Selon la décision du Conseil municipal, l'ordre du tableau des adjoints pourrait s'en trouver modifié.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-2 ;

Vu la délibération du 03 juillet 2020 relative à l'élection des adjoints au Maire et à l'ordre du tableau des adjoints en résultant ;

Vu la délibération du 22 octobre 2020 relative à l'élection des adjoints au Maire et à l'ordre du tableau des adjoints en résultant ;

Vu la délibération du 12 avril 2021 relative à l'élection des adjoints au Maire et à l'ordre du tableau des adjoints en résultant ;

Vu le courrier en date du 12 novembre 2021 de demande de démission de ses fonctions d'adjoint et de son mandat de conseiller municipal de Monsieur Frédéric LAFOND, quatrième adjoint ;

.../...

*Vu le courrier formalisant l'accord de Monsieur le Sous-Préfet, notifié à Monsieur Frédéric LAFOND, quatrième adjoint, le 17 novembre 2021 ;
Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation ;*

Le Conseil Municipal :

- *FIXE à 7 le nombre d'adjoints,*
- *DÉCIDE :*
 - *de pourvoir au poste devenu vacant, après appel à candidatures au sein du Conseil municipal,*
 - *de procéder à l'élection d'un adjoint en remplacement, de même sexe que l'adjoint démissionnaire, si un membre du Conseil présente sa candidature aux fonctions d'adjoint,*
 - *de conférer à chaque adjoint un rang supérieur à celui qu'il occupe actuellement, le nouvel adjoint prenant ainsi rang en qualité de dernier adjoint élu, à savoir le 7ème rang.*

Ordre du tableau	NOM-PRÉNOM
Premier adjoint	Philippe CAILLON
Deuxième adjoint	Jean-Luc POINTEAU
Troisième adjointe	Yolande DUBOURG
Quatrième adjointe	Martine TESSIER
Cinquième adjointe	Jean-François RICARD
Sixième adjoint	Sandrine VAIRÉ
Septième adjoint	

Vote : Unanimité

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 26 novembre 2021,
Le Maire,

